



POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

Mission intégrée de l'UE "État de droit" pour l'Irak (EUJUST LEX - Iraq)

Toile de fond de la mission

Mise à jour: janvier 2012

La mission intégrée "État de droit" de l'Union européenne pour l'Irak (EUJUST LEX - Iraq) est une mission civile de gestion de crise menée dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). EUJUST LEX-Iraq est la première mission intégrée "État de droit" de l'UE. Au terme de la troisième prorogation de son mandat, le Conseil de l'UE a décidé, le 14 juin 2010, de proroger la mission jusqu'au 30 juin 2012. Depuis octobre 2011, le chef de la mission est le général de brigade László HUSZÁR (Hongrie).

La phase opérationnelle d'EUJUST LEX-Iraq a commencé le 1^{er} juillet 2005, après que le Premier ministre du gouvernement intérimaire irakien, M. Ibrahim al-Jaafari, a invité l'UE à engager des activités de formation intégrées à l'intention de professionnels irakiens travaillant dans le système de justice pénale. Le Premier ministre irakien actuel, M. Nouri al-Maliki, s'est félicité que cette mission ait lieu; il lui a apporté son soutien, ainsi qu'à ses activités. Par ailleurs, le Premier ministre a demandé que l'UE continue à apporter son soutien pour répondre aux besoins du système irakien de justice pénale dans le cadre des activités d'EUJUST LEX - Iraq.

FAITS ET CHIFFRES

Lieu: Irak et États membres de l'UE
Quartier général: Bagdad
Lancement: 1^{er} juillet 2005
Chef de mission: László Huszár
Effectif: 56 Budget: 27 250 000 EUR
(du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012).
Pays contributeurs: États membres de l'UE
et Norvège



www.consilium.europa.eu/eujust-lex

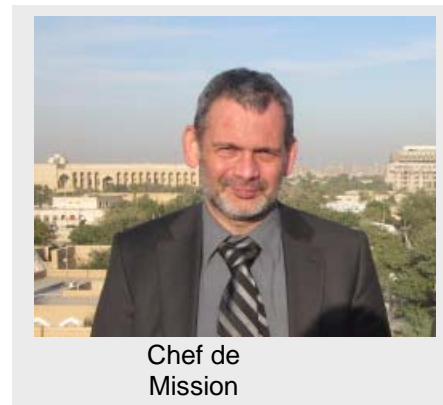
Dès le départ, le chef de mission a fixé trois principes directeurs auxquels l'ensemble du personnel doit adhérer.

Ces principes sont les suivants:

- primauté de la sécurité;
- participation des Irakiens à chaque étape;
- souplesse et aptitude à répondre aux besoins des Irakiens

Compte tenu de ces trois principes directeurs, la mission poursuit les objectifs principaux suivants:

- contribuer à la mise en place d'un système de justice pénale professionnel en Irak fondé sur l'État de droit;
- appuyer et soutenir le renforcement de la coordination et de la collaboration entre les différentes composantes du système de justice pénale par une formation appropriée;
- aider les autorités irakiennes, au moyen d'une formation adaptée, à élaborer et mettre en œuvre une stratégie en matière de formation ainsi que des techniques modernes d'encadrement supérieur;
- conseiller et encadrer les autorités irakiennes dans des domaines choisis en fonction des besoins définis;
- faire bénéficier l'Irak de la valeur ajoutée de l'UE, en tenant compte des activités menées par d'autres acteurs internationaux



Chef de
Mission
László HUSZÁR

PRESSE - Tél.: +32 (0) 2 281 73 67
presse.psd@eeas.europa.eu - www.consilium.europa.eu/csdp

Implantations

La mission EUJUST LEX-Iraq a son quartier général à Bagdad; elle dispose d'une antenne à Erbil (région du Kurdistan) et d'un bureau satellite à Bassora (sud de l'Irak). L'EUJUST LEX-Iraq dispose également d'un bureau d'appui situé à Bruxelles qui, depuis que la majorité des activités de la mission ont été transférées vers l'Irak en 2010, assure l'appui et la coordination des activités de celle-ci dans l'UE.

Mandat et objectifs

La mission EUJUST LEX-Iraq a été instituée dans le but de renforcer l'État de droit et de promouvoir une culture de respect des droits de l'homme en Irak en offrant des possibilités de perfectionnement professionnel aux fonctionnaires irakiens de haut et moyen niveau travaillant dans le système de justice pénale. Elle vise en premier lieu à contribuer à la consolidation de la sécurité par le renforcement du système de justice pénale.

Acquis de la mission

Depuis le transfert de la mission en Irak même, qui a été mené à bien sans heurts, la majorité des activités ont désormais lieu à l'intérieur du pays, avec la contribution de l'expertise interne ou l'assistance d'experts de l'UE ou encore en coopération d'autres acteurs internationaux, selon le cas. Si le climat de sécurité représente un défi, les résultats obtenus peuvent être considérés comme satisfaisants, les projets en cours couvrant tous les éléments du système de justice pénale de l'Irak et ce dans chacune des trois implantations. Par ailleurs, un certain nombre de cours spécialisés, ainsi que des détachements aux fins d'acquisition d'une expérience professionnelle, ont lieu dans les États membres de l'UE. Toutes les activités de la mission offrent des possibilités d'apprentissage, présentent les meilleures pratiques en matière d'État de droit, et facilitent un échange de vues entre les formateurs de l'UE et les participants irakiens. La mission EUJUST LEX-Iraq entretient d'excellentes relations avec ses homologues tant au niveau local qu'à l'échelle internationale, et coordonne ses activités – notamment avec les États-Unis et les Nations unies – sur une base bilatérale ainsi que dans le cadre des enceintes liées à la politique en matière d'État de droit à Bagdad, à Bassora et à Erbil. La mission assure un suivi systématique de ses diplômés au moyen d'ateliers d'évaluation afin d'évaluer la pertinence de ses activités de formation et de les adapter aux besoins des Irakiens. En outre, des progrès importants ont été enregistrés dans le domaine de l'intégration dans les activités de formation des droits de l'homme et des questions d'égalité entre les hommes et les femmes, et le retour d'expérience des participants irakiens est positif.



La **politique de sécurité et de défense commune (PSDC)** de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".

Située à Bruxelles, la **Capacité civile de planification et de conduite (CPCC)** est la structure permanente chargée de la conduite opérationnelle autonome des opérations civiles de la politique de sécurité et de défense commune. Sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale de la haute représentante, la CPCC assure la planification et la conduite effectives des opérations de gestion civile des crises menées dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, ainsi que la bonne mise en œuvre de toutes les tâches liées aux missions.

D'autres informations et documents de référence figurent aux adresses www.consilium.europa.eu/csdp et eas.europa.eu